

Bulle Confort&Orthopédie



Utilisation d'un corset siège dans un véhicule INFORMATION



Un corset siège n'est pas prévu pour être utilisé dans un véhicule. Les fixations ainsi que les sangles ne sont pas adaptées pour résister en cas de choc. Cette utilisation est placée sous la responsabilité du patient ou de son représentant légal. La société "Bulle Confort & Orthopédie" décline toute responsabilité en cas d'accident.

Si cet usage est toutefois nécessaire, nous invitons les utilisateurs à se rapprocher de leur assurance. Une fixation 3,4 ou 5 points homologuée (ceinture de sécurité) de l'ensemble "patient/appareillage" et solidaire du châssis du véhicule est alors obligatoire.